

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Mercredi 19 Décembre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 13 Décembre, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.
M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, MM. SBRAGGIA, FERRARA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme LUCIANI	à	Mme TOMI
Mme RISTERUCCI	à	M. Le MAIRE
Mme DEBROAS	à	M. CERVETTI
M. TOMI	à	Mme SUSINI-BIAGGI
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
Mme GUERRINI	à	M. FERRARA

Etaient absents :

M. LUCIANI, Mme MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, Adjoints au Maire, M. BASTELICA, Mme PERES, Mme SUSINI Claire, M. BERNARDI, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, MM. D'ORAZIO, RUAUT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	26
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. CASASOPRANA est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mercredi 19 Décembre 2012

Délibération N°2012 / 293

Transformation d'emplois budgétaires à temps complet afin de permettre le recrutement et la stagiairisation d'agents communaux.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Dans le cadre du projet global de structuration des services et visant à les rendre plus efficaces, il est proposé de rééquilibrer le tableau des effectifs, notamment en ce qui concerne la filière médico-sociale.

Il semble ainsi opportun afin d'avoir un tableau des effectifs plus cohérents avec les besoins de la collectivité de transformer 1 emploi budgétaire à temps complet en 1 emploi à temps complet.

CATEGORIE A, postes à TEMPS COMPLET transformés en poste à TEMPS COMPLET :

Transformation de	en
1 Puéricultrice cadre de santé	1 Cadre Territorial de Santé infirmier, Rééducateur et assistant médico-technique

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de transformer 1 emploi budgétaire à temps complet en 1 emploi à temps complet, afin de permettre le rééquilibrage du tableau des effectifs,

CONSIDÉRANT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2012, chapitre 012,

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'AUTORISER Monsieur le Maire à modifier le tableau des emplois budgétaires à temps complet comme suit :

CATEGORIE A, postes à TEMPS COMPLET transformés en poste à TEMPS COMPLET :

Transformation de	en
1 Puéricultrice cadre de santé	1 Cadre Territorial de Santé infirmier, Rééducateur et assistant médico-technique

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Ouï l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint Délégué,
et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droits et libertés des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n° 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements les Régions et l'Etat,

Vu la loi 84.53 Modifiée du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Locales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il y a lieu de transformer 1 emploi budgétaire à temps complet en 1 emploi à temps complet, afin de permettre le rééquilibrage du tableau des effectifs,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2012, chapitre 012,

Considérant qu'il revient au Conseil Municipal d'autoriser la transformation et la création d'emplois budgétaires,

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 18 décembre 2012,

AUTORISE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

M. le Maire à transformer 1 emploi budgétaire à temps complet en 1 emploi à temps complet, afin de permettre le rééquilibrage du tableau des effectifs,

CATEGORIE A, postes à TEMPS COMPLET transformés en poste à TEMPS COMPLET :

Transformation de	en
1 Puéricultrice cadre de santé	1 Cadre Territorial de Santé infirmier,
	Rééducateur et assistant médico-technique

DIT

Que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Ville, Exercice 2012, chapitre 012.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en Mairie.

.....
FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20121219-2012_293-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2012



LE MAIRE

Simon Renucci
Dr Simon RENUCCI